



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

CONSULTATION ÉCRITE

Demande de dérogation mineure – 59, rue Coote

Une demande de dérogation mineure pour la propriété sise au 59, rue Coote (lot 5 088 333) est soumise à une procédure de consultation écrite **se terminant le 5 octobre à minuit heure de l'Est.**

La demande vise à régulariser la marge de recul latérale du garage existant à 0,82 mètre, alors que la norme réglementaire de la marge de recul latérale est de 3 mètres.

Il est à noter que le garage en question a une superficie de 43,39 m². Si ce dernier avait une superficie de 42,51 m², il aurait bénéficié d'un droit acquis quant à son implantation et aurait pu être implanté à une distance minimale de 0,5 m de la ligne latérale de terrain. C'est donc une différence de 0,88 m² entre les plans soumis et la construction réalisée qui fait en sorte que le garage est actuellement non conforme.

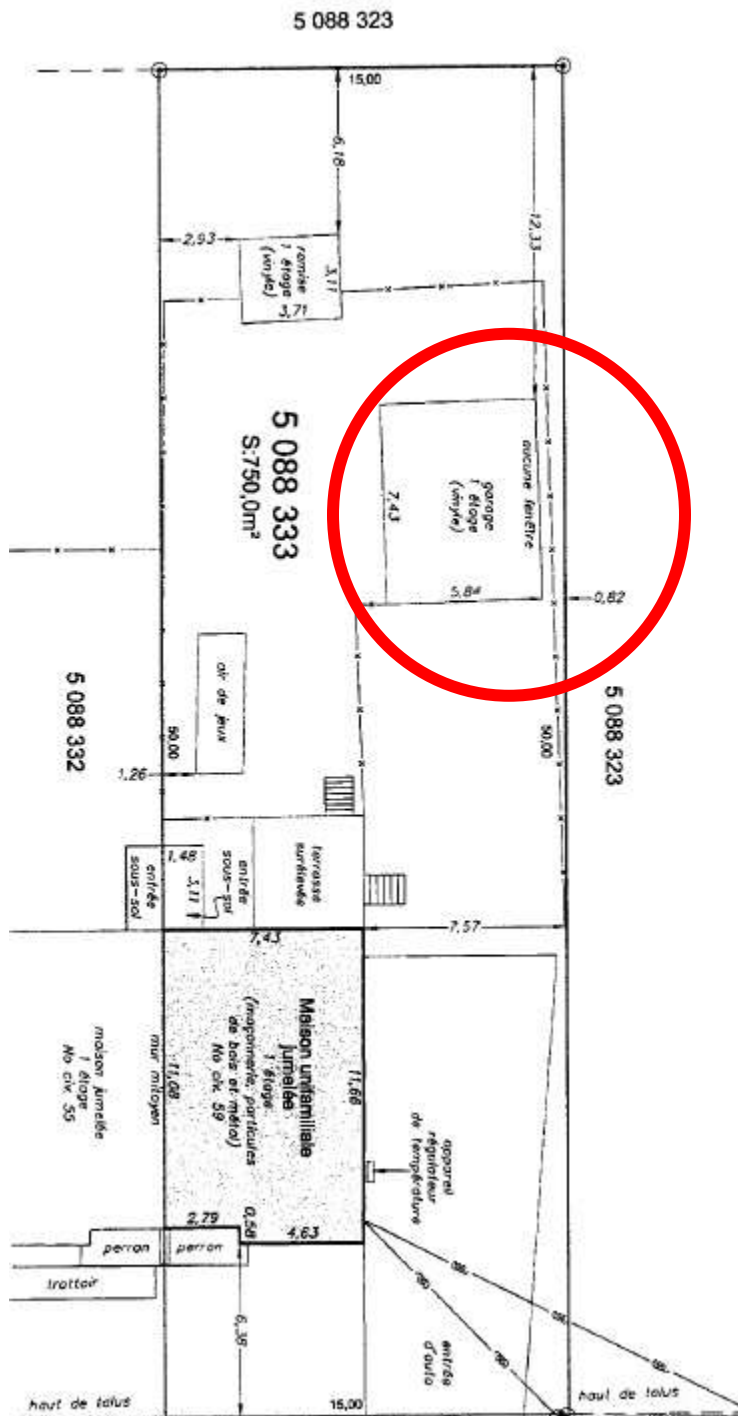
L'emplacement de l'immeuble faisant l'objet de la présente demande de dérogation mineure est encadré en turquoise.



Le garage faisant l'objet de la demande de dérogation mineure.



Le plan d'implantation de la propriété. Le garage est encerclé en rouge.



Les personnes intéressées peuvent participer à une procédure de consultation écrite en transmettant leurs questions et/ou commentaires dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis à l'adresse courriel suivante : agrosjean@fossambault.com